Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 27 (1901)
Heft: 11

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'entreprise et la Société italienne *Dante Alighieri* subventionnent les écoles italiennes de Naters. L'entreprise a encore installé, du côté sud, à Balmalunesca, une boucherie avec boulangerie; un local qui sert d'école et de chapelle a été, par elle, mis à la disposition du personnel de religion réformée; enfin un hôtel, très bien aménagé, où logent les employés non mariés, a été construit par l'entreprise.

A fin décembre 1900, 110 hommes prenaient pension à la caserne de Naters, et 40 au restaurant du tunnel; 1060 employés et ouvriers profitaient journellement des bains; le magasin vendait pour 4000 fr. de marchandises par mois. A Iselle, 8 employés et 40 ouvriers habitaient la cantine; les bains étaient utilisés par 500 ouvriers par jour. Le magasin vendait pour 5000 lire par mois.

En raison des rixes nombreuses qui se présentaient à Brigue, le gouvernement valaisan a interdit le port d'armes dans ce district.

En terminant ce travail, nous tenons à remercier M. Dumur, directeur de la Compagnie du Jura-Simplon, qui a aimablement autorisé le « Bulletin » à reproduire les différentes planches que ce dernier a publiées et qui sont la propriété de la Compagnie.

CHRONIQUE

Société Vaudoise des Ingénieurs et Architectes

RAPPORT

du Président de la Société à l'Assemblée générale du 9 mars 1901

Messieurs et chers collègues,

Le rapport très complet que mon honorable prédécesseur, M. Rouge, architecte, nous a lu il y a une année, en célébrant le 25me anniversaire de la fondation de notre Société, me dispense d'entrer cette fois-ci dans de longs détails.

M. Rouge vous annonçait que les négociations destinées à assurer la publication de notre *Bulletin* étaient près d'aboutir et que la constitution d'une section vaudoise de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes au sein de notre Société avait été décidée à une forte majorité.

Votre Comité a eu la satisfaction de pouvoir mener à bien, sans trop de difficultés, la solution de ces deux questions si importantes pour notre Société : les conventions y relatives ont été parfaites en mai 1900, avec la Société suisse des Ingénieurs et Architectes d'une part, et avec le rédacteur en chef, éditeur responsable du *Bulletin*, M. Imer-Schneider, ingénieur, à Genève, d'autre part, et elles sont entrées en vigueur le 1er juillet 1900.

Débarrassés de ce gros souci, nous avons eu beaucoup à faire à surveiller la mise en marche des nouveaux rouages, plus puissants mais plus compliqués, dont nous avons encore la responsabilité, et, si tout n'a pas toujours fonctionné à souhait, nous sommes cependant heureux de pouvoir constater que l'organisation est satisfaisante et que nous sommes en progrès.

J'ai été secondé utilement pendant cette période laborieuse par Messieurs les membres du Comité et je les remercie de l'appui et des encouragements qu'ils n'ont cessé de me donner. Je dois des remerciements tout particulièrement vifs à M. Aloys van Muyden, ingénieur, qui a échangé ses fonctions de rédacteur du *Bulletin* contre celles de membre très dévoué et actif du Comité de notre Société et du Comité supérieur de rédaction du *Bulletin*, puis à MM. W. Grenier, professeur, et E. Jost, architecte, qui ont bien voulu accepter de représenter notre Société dans ce dernier Comité avec M. van Muyden et moi.

Je me plais à constater que notre journal romand gagne peu à peu l'estime de tous et à rendre hommage à la grande complaisance du rédacteur en chef, M. Imer-Schneider; nos relations avec lui ont toujours été des plus agréables.

L'*effectif* de notre Société s'est accru d'une manière réjouissante; il était de 163 membres au 1er mars 1900 et s'élève aujourd'hui au chiffre respectable de *186*; cette augmentation de 23 membres correspond à 14 %. De nos 186 sociétaires, 147 (79 %) sont en même temps membres de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes et en forment la *Section vaudoise*.

Cet effectif de 186 membres est le plus élevé que notre Société vaudoise ait encore atteint; il serait encore plus considérable si cinq décès et une démission n'avaient créé parmi nous des vides regrettables. Les défunts sont MM. *Freymond, Magnenat, Gayrhos* et *Pelot;* le démissionnaire est M. *Rey*, ingénieur, qui a transporté son domicile à Thusis.

D'autre part, nous avons eu le plaisir de recevoir à nouveau deux anciens sociétaires, M. Gilliéron, ingénieur, à Viège, qu'on avait à tort cru démissionnaire, et M. le colonel Lochmann, un des membres fondateurs de la Société, revenu au pays depuis peu.

Nous avons eu le regret de devoir enregistrer la démission que M. A. Tzaut, ingénieur, a donnée de ses fonctions de secrétaire. M. Tzaut a été remplacé, le 10 novembre 1900, par M. V. Amaudruz, ingénieur.

Notre caissier, M. Barraud, ingénieur, demande aussi à présent, à notre vif regret, à être déchargé de ses fonctions. Il les occupait, comme M. Tzaut, depuis 1897; tous deux ont droit à nos meilleurs remerciements.

M. le caissier vous donnera lecture de ses comptes et du projet de budget élaboré par lui et approuvé par le Comité dans sa dernière séance.

L'exercice, s'il est réjouissant à cause de notre accroissement rapide, l'est moins quant à l'état de nos *finances :* cela provient du fait que nous avons eu deux journaux à servir à tous nos membres et que le nouveau *Bulletin*, beaucoup plus volumineux, nous coûte plus cher que l'ancien (6 francs par membre, au lieu de 3 à 4 francs comme auparavant); en d'autres termes, c'est notre caisse qui, avec celle de la Société suisse, subventionne actuellement le journal; elle le fait d'ailleurs dans des proportions modiques, puisque le déficit réel de l'exercice n'est que de 141 francs. Le déficit probable pour 1901 est supputé à 180 fr. Nos conventions nous lient jusqu'à la fin de l'année 1901 et vous aurez à décider alors comment cette question des abonnements devra être réglée pour l'avenir.

Notre *bibliothèque* est toujours disloquée, déposée qu'elle est dans de nombreuses caisses et ballots à l'Entrepôt de Lausanne, chez le bibliothécaire et chez quelques membres du Comité; on prépare actuellement le nouveau local où elle pourra être décemment installée avec celle de l'Ecole d'ingénieurs, à l'ancienne Ecole normale, place de la Riponne, et nous espérons que d'ici à quelques semaines elle pourra de nouveau être mise à votre disposition.

Elle s'est enrichie d'un ouvrage magnifique : *La Tour de 300 mètres*, 2 volumes grand in-folio, avec de nombreuses planches, ouvrage qui lui a été offert par M. G. Eiffel à l'occasion de l'*Exposition universelle de 1900*.

Nous nous sommes fait représenter à un certain nombre de fêtes et de congrès qui ont eu lieu à Paris l'été dernier; vous avez

entendu dans trois séances de cet hiver les rapports de nos délégués, qui ont été fort courtoisement reçus à chaque occasion.

La Commission nommée pour s'occuper de l'emplacement et de la forme à donner aux *tourelles des transformateurs électriques* de Lausanne a eu plusieurs séances.

Le concours ouvert a été à peu près nul comme résultat, la modicité des récompenses offertes ayant tenu à l'écart les concurrents sérieux. Heureusement, M. Jost, architecte, a eu pitié de l'embarras de votre Commission et lui a gracieusement offert une esquisse que les Services industriels de la Ville ont adoptée avec quelques petites simplifications.

De plus, les ingénieurs de ces services ont tenu compte avec beaucoup de bonne grâce des demandes que votre Commission avait formulées quant à l'emplacement des tourelles, et c'est pour nous une satisfaction d'avoir réussi en une certaine mesure à enrayer l'enlaidissement des rues et places de Lausanne.

Votre Comité s'est réuni quatre fois, à Lausanne, depuis la dernière assemblée générale, et la Société a tenu six *séances*.

Le 28 avril 1900, en séance extraordinaire, discussion de la *loi sur l'utilisation des cours d'eau*. Le Conseil d'Etat a été nanti des propositions formulées alors par notre Société, après un débat intéressant et nourri; la question était à l'ordre du jour du Grand Conseil, mais la maladie et la mort de M. Jordan-Martin, chef du Département des travaux publics, et les changements survenus dans la composition du Conseil d'Etat en ont retardé la solution; la loi, remaniée et modifiée en partie selon nos vœux, a vu récemment le jour.

Je ne puis mentionner ces faits sans rappeler ici la joie que nous a causée et l'honneur qu'a fait à notre Société l'élection d'un de ses membres, M. Victor Duboux, ingénieur, à la dignité de conseiller d'Etat, et l'en féliciter sincèrement.

Le 13 octobre 1901, dans sa première séance ordinaire d'hiver, la Société entendit le rapport de M. A. van Muyden, ingénieur, délégué avec M. H. Fivaz, architecte, aux *réceptions organisées par la Société des ingénieurs civils de France*, à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle.

Le 10 novembre 1900, deuxième séance : conférence de M. F. Rochat-Mercier, ingénieur, sur le *grand réservoir de 15,000 m³ de la Société des Eaux de Bret, à Chailly*, et communication de M. Elskes, ingénieur, sur le *Congrès international des méthodes d'essai, à Paris*, et sur *quelques faits nouveaux du domaine du béton armé*.

Le 8 décembre 1900, notre séance a été publique; une conférence de M. de Mollins, ingénieur, au Musée industriel, avec de nombreuses projections, sur *le béton armé et ses applications*, a été très goûtée par une nombreuse assistance.

Le 12 janvier 1900, quatrième séance ordinaire, adoption du *tarif des travaux d'architecte* élaboré par la Société suisse des Ingénieurs et Architectes. Rapport de M. L. Deluz, ingénieur, sur le *Congrès international de navigation intérieure, à Paris, en 1900*, et conférence de M. A. van Muyden, ingénieur, sur *le régime du Léman et de ses affluents au cours de la période décennale 1890-1899*.

Enfin, le 9 février 1901, séance à l'*Ecole normale* où, avec la gracieuse permission du Conseil d'Etat, MM. Simon, architecte de l'Etat, et Isoz, architecte de l'Ecole normale, nous ont intéressés et enchantés comme techniciens, sinon comme contribuables, en nous promenant à travers les locaux vastes et variés, autant que modernes et hygiéniques, du nouveau bâtiment du Champ de l'Air.

La plupart de ces communications feront, nous avons tout lieu de l'espérer, l'objet d'articles substantiels du *Bulletin*.

Et l'autre jour encore, une charmante excursion au pont sur la Gryonne, au-dessus de Gryon, organisée par les Associations amicales d'anciens élèves des Ecoles d'ingénieurs de Lausanne et de Zurich, nous avait attirés nombreux, et tous ceux qui y ont pris part en sont revenus charmés.

ELSKES, ingénieur.

Confédération

Le Conseil fédéral a demandé aux Chambres un crédit de fr. 250.000 pour l'acquisition du terrain destiné à un nouveau bâtiment de postes, télégraphes et téléphones à *Lugano*. Le total de la dépense prévue pour ce bâtiment était de fr. 720.000. Le terrain coûtant plus que cela n'avait été prévu il est probable que le crédit total devra être majoré.

Etranger

Belgique. — Grâce à l'initiative du roi Léopold II, il s'est formé en Belgique un consortium important dans le but de construire de grandes lignes de chemins de fer électriques. L'on prévoit pour le moment : Bruxelles-Paris. Bruxelles-Anvers-Ostende-Bruxelles-Lüttich-Verviers et Ostende-Bruxelles-Luxembourg. Capital initial : 1000 millions. Outre les grandes banques belges le consortium compte parmi ses membres la maison Rothschild, de Paris.

Lampe électrique à l'osmium

La revue allemande *Electro-technische Zeitschrift* donne les renseignements suivants sur la nouvelle lampe électrique à l'osmium.

On sait qu'une source lumineuse est d'autant plus économique qu'elle fonctionne à une température plus élevée. C'est pour cela qu'au fil de platine des premières lampes à incandescence on a substitué le filament de charbon. L'osmium qui est celui des métaux qui a le point de fusion le plus élevé est supérieur au charbon pour cet usage et peut être employé depuis que le docteur Auer de Welsbach a indiqué la manière de l'obtenir sous forme de fils alors qu'auparavant on ne le connaissait que sous forme de matière pulvérulente ou spongieuse ou d'un corps dur incapable de se soumettre à aucun travail.

L'avantage que présente l'emploi de l'osmium est que, à dépense égale d'énergie électrique, il donne plus de lumière que le filament de charbon ou qu'à lumière égale il consomme moins d'énergie. De plus il a une plus grande durée. Ainsi une lampe à l'osmium consommant 1,5 watt par bougie a une durée de 600 heures et quelquefois de 1000 à 1200.

Quand l'ampoule a perdu quelque peu de sa transparence, on peut la lui rendre facilement et à peu de frais, sans avoir besoin de changer ni le fil ni l'ampoule.

La nouvelle lampe, à cause de la moindre résistance de l'osmium, exige moins de tension que les lampes ordinaires à filament de charbon. On les construit actuellement pour des tensions de 20 à 50 volts. Si la tension des lignes principales de transmission est de plus de 100 à 200 volts, il est nécessaire de la réduire.

Quand l'énergie est fournie avec des courants alternatifs ou polyphasés, on réalise l'abaissement du voltage par l'emploi de transformateurs simples établis dans les sous-stations ou dans les maisons.

Cette lampe fonctionnant à faible tension se prête très bien à l'emploi des accumulateurs; elle donne une grande économie dans la dépense d'électricité et dans le poids des accumulateurs nécessaires, ce qui la rend très commode pour l'application de l'éclairage électrique aux voitures et aux chemins de fer.

L'ingénieur Scholz qui a fait des expériences sur cette lampe évalue à 60 % l'économie d'énergie électrique à lumière égale; de plus, la lampe donne moins de chaleur que la lampe à filament de charbon. On en établit actuellement d'intensités variant entre 2 et 200 bougies

IMPRIMERIE SUISSE, RUE DU COMMERCE, 6, GENÈVE